

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CTUP,

La CFDT rappelle sa demande formulée en décembre 2019 de ne pas tenir 2 instances sur 2 jours consécutivement. Et vous aviez accepté notre requête.

Vous nous convoquez ce jour unilatéralement alors que sur l'agenda social DTGB nous avons rendez-vous le vendredi 12 mars 2021. Pourquoi cette précipitation ? Est-ce une crainte ou par anticipation du résultat de notre vote qui bouscule le calendrier ?

Nous rappelons la position CFDT VNF au niveau national qui est opposée à toute réorganisation avant la signature du Contrat Objectif Performance (COP) Il est antinomique de parler de celui-ci et de vouloir déjà l'appliquer sur certains domaines selon que ceci arrange la direction. Nous rappelons à cette instance que la présentation au niveau national du COP a été unanimement refusé par les OS ce lundi.

Il est surprenant de ne pas avoir plus de documents relatant l'avancée concernant les implantations des futurs centre d'exploitation, de maintenance, des PCC au sein de notre DT alors que des projets sont présentés dans les instances des autres DT.

« Radio canal » diffuse des informations locales ici et là, par des encadrants ou personnels locaux qui dispensent des assertions et supputations notamment sur la modernisation et les futures implantations.

Il est à noter que beaucoup se déclarent compétent en ingénierie, modernisation et organisation en n'ayant lu que la page de garde du manuel de la modernisation de l'établissement pour les nuls.

La CFDT avait alerté continuellement sur l'état de fragilité, qu'elle considère renforcée avec le projet des UTI à l'aube du projet de modernisation de l'établissement.

La CFDT rappelle une nouvelle fois que les faits sont têtus.

La CFDT a participé activement à une réunion RST spécifique du Nivernais-Yonne.

La CFDT malgré l'expérience et le vécu à VNF de ses experts en est sortie abasourdie.

La présentation et les arguments apportés par la direction et le chef de cette UTI nous a laissé pantois.

Presque toutes les interrogations portées par les OS, notamment celles de la CFDT, ont obtenu les réponses suivantes :

- On prévoit une expertise.
- **Nous allons consulter les textes. ( ISH, Paniers,)** Suite au dernier CTUP vous deviez nous transmettre la dernière version
- **Nous allons rappeler les règles. (Passage du midi...**
- **Je n'ai pas les réponses (plusieurs fois)**
- **Sujet pas tranché**
- **Sujet à voir plus tard**
- **Pas l'outil a temps**
- **Pas de connaissances techniques**
- **Je ne vois pas le problème, (dépassement horaires navigation, planning individuel ...)**

La liste n'est pas exhaustive, les réponses relevaient parfois de la provocation ou d'une approximation suivant les interlocuteurs. Ceci crée chez les agents une incompréhension

La CFDT se demande si le chef d'UTI est le « pilote » de cette unité.

La CFDT magnanime soulève des avancées obtenues notamment sous l'insistance des agents et des OS notamment le sujet d'une réimplantation des agents sur le site de Joigny, sans aucune garantie de durée au demeurant.

La CFDT soulève des avancées sur la prise en compte de l'abracadabrantescque histoire des retenues sur salaire des agents d'un CEMI suite aux plaidoiries ubuesques du chef d'UTI.

La CFDT découvre la modification du poste d'adjoint de la maintenance spécialisée sur le Nivernais-Yonne mais dénonce la tentative de scinder les 2 ateliers, ce qui représente un faux organisationnel structurel et géographique.

La CFDT demande à ce que les 2 ateliers soient représentés distinctement avec le nombre d'agents avec les grades correspondants.

La CFDT a rappelé une nouvelle fois de nombreux faits, maintes fois soulevés dans des instances précédentes, mais qui n'avait obtenu que des rires moqueurs de la part de l'administration, qu'en sera-t-il en cas de drame ?

La CFDT rappellera ses alertes malgré la volonté de la DT ne pas enregistrer les instances.

Pendant ce temps le projet de l'établissement est sur les rails.

La CFDT demande que soit organisé une rencontre OS/ Direction sur l'avancée de ce projet, avec les directives du siège, les contraintes et le début de réponse de la DTCB, ainsi les échanges pourront enrichir l'ensemble de la communauté de travail.

Pour toutes ces raisons la CFDT n'approuvera pas ce passage « en force »

Nous vous remercions de votre attention.